

11
13

ACADÉMIE

4/61 Tenant
60
7+

DES

INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

Res HAA
62/18

COMPTES RENDUS

DES

SÉANCES DE L'ANNÉE

1903

LE D^r CAPITAN ET L'ABBÉ BREUIL

LES FIGURES PEINTES A L'ÉPOQUE PALÉO-
LITHIQUE SUR LES PAROIS DE LA GROTTÉ
DE FONT-DE-GAUME (DORDOGNE)

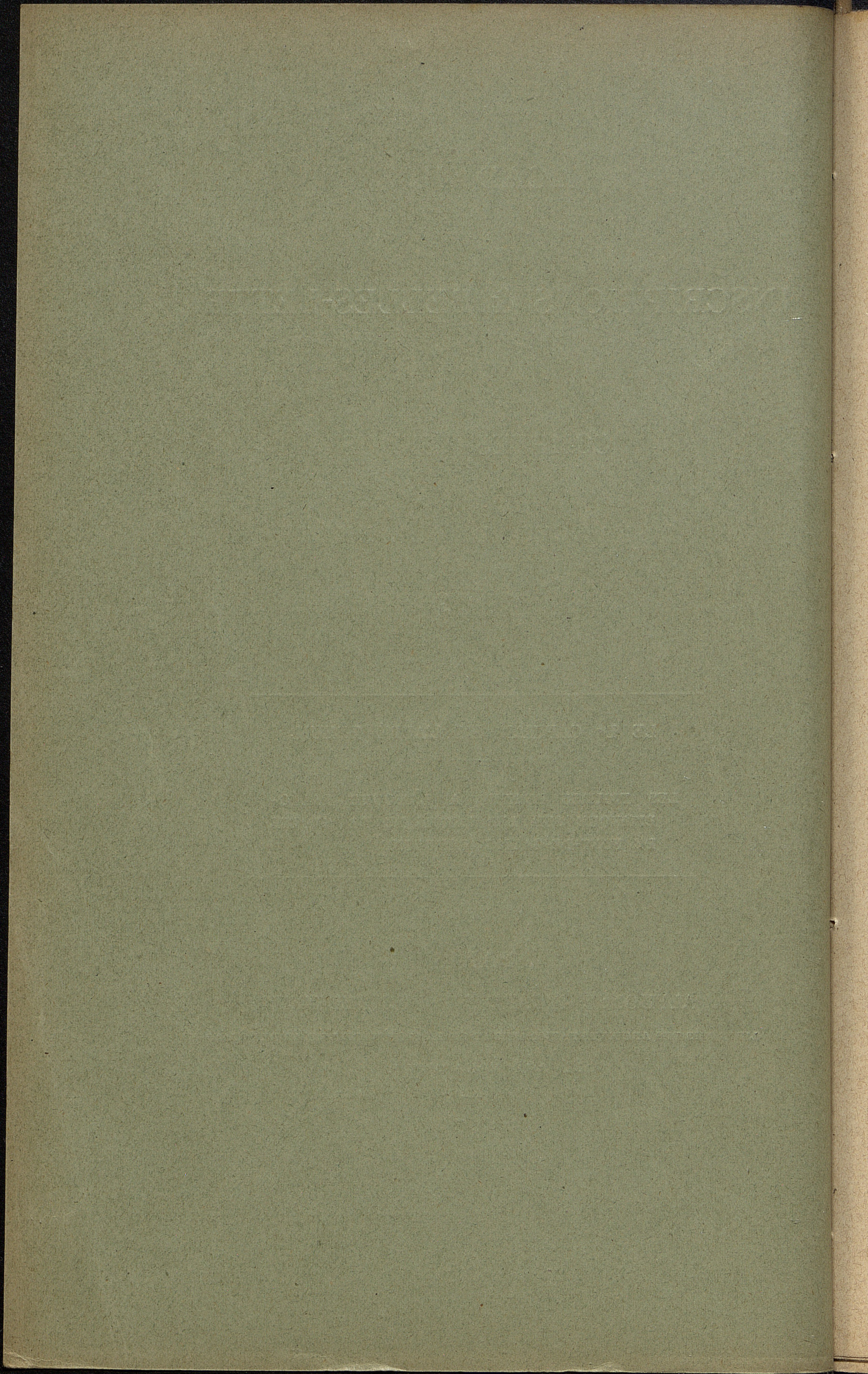
PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS

LIBRAIRES DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

82, RUE BONAPARTE, 82

M D CCCC III



LES FIGURES PEINTES
A L'ÉPOQUE PALÉOLITHIQUE
SUR LES PAROIS DE LA
GROTTE DE FONT-DE-GAUME
(DORDOGNE)

PAR MM. LE D^r CAPITAN ET L'ABBÉ BREUIL

On sait que les plus anciennes manifestations de l'art sont les sculptures et les gravures exécutées sur os, corne ou ivoire qu'on a recueillies à maintes reprises, au milieu de foyers paléolithiques de l'époque magdalénienne (âge du renne) dans diverses grottes, depuis 1834, date des premières découvertes de Brouillet dans la grotte du Chaffaud (Vienne), jusque vers 1863, date des belles découvertes de ce genre dans la vallée de la Vézère par Lartet et Christy, de Vibraye, puis plus tard Massenat et, dans les Pyrénées, Piette.

Depuis quelques années on a découvert des manifestations artistiques de dimensions beaucoup plus considérables sur les parois de diverses grottes préhistoriques. Ce sont des gravures ou des peintures dont on a signalé jusqu'ici des spécimens dans huit grottes qui se trouvent toutes en France, sauf la grotte d'Altamira près de Santander (Espagne).

Celle-ci est la première signalée en 1875, par M. de Sautuola. En 1878, Chiron indiqua l'existence de gravures sur les parois de la grotte Chabot (Gard). Ces deux groupes de figures furent alors méconnus ou même niés. En 1895, M. Rivière signala sur les parois de la grotte de La Mouthe près des Eyzies (Dordogne) quelques figures d'animaux gravées, dont quelques-unes rehaussées de touches d'ocre ou de noir. Ce ne fut qu'à grand'peine, avec l'aide de quelques-uns de ses collègues, qu'il put faire admettre pour la première fois la réalité et l'authenticité de ces images. En 1896, Daleau ayant vidé la grotte de Pair-non-Pair (Gironde), pleine de débris archéologiques, reconnut sur les parois quelques figures d'animaux assez profondément gravées. En 1897, M. Régault crut voir des gravures et peintures sur les parois de la grotte de Marsoulas (Haute-Garonne).

En 1901, l'un de nous (Capitan) reconnut distinctement sur les parois de la grotte Chabot la figuration de plusieurs animaux et celle probable de plusieurs mammoths. Cette même année, nous découvrîmes les gravures qui ornent les parois de la grotte des Combarelles près des Eyzies (Dordogne). Nous avons eu l'honneur d'en présenter, à l'Académie, un certain nombre de reproductions calquées par nous (séance du 14 février 1902).

En 1901 également, conduits par notre élève et ami Peyrony, qui les avait aperçues et reconnues le premier, nous découvrîmes sur les parois de la grotte de Font-de-Gaume toute une suite d'animaux gravés et peints à l'ocre rouge et au noir de manganèse.

Enfin en 1902, Peyrony découvrit sur les parois de la grotte de Bernifal, également près des Eyzies, quelques gravures et peintures que nous pûmes étudier avec lui. Elles n'ont pas encore été publiées.

Cette même année, MM. Cartailhac et Régault signalaient des gravures et peintures sur les parois de la grotte

de Marsoulas dont, par comparaison avec les autres grottes, ils reconnurent l'existence réelle.

Nous voudrions aujourd'hui présenter à l'Académie les reproductions peintes sur toile, grandeur naturelle, que nous avons exécutées nous-mêmes de quelques-unes des figures de la grotte de Font-de-Gaume et qui donnent l'aspect exact qu'elles présentent sur les parois de la grotte.

Il est tout d'abord une question préjudicielle que nous voudrions vider. C'est celle de l'authenticité et de l'âge de ces figures. Elles se rencontrent surtout au fond des grottes, dans des parties absolument obscures. Elles sont d'ailleurs souvent recouvertes par des dépôts stalagmitiques très durs, parfois fort épais, qui appartiennent à la stalagmite ancienne. D'autre part, leur exécution habile, exacte, naturaliste, est absolument vécue, pourrait-on dire. Elle n'a rien de conventionnel ni de stylisé. Elle ne peut être attribuée qu'à des hommes ayant vécu avec les animaux qu'ils ont figurés. Or ces animaux sont émigrés depuis la fin des temps paléolithiques (rennes, antilopes), ou même ont disparu (mammouth), d'où la conclusion que ces figures sont de cette époque, suivant toute vraisemblance.

Enfin l'étude soigneuse sur place de ces figurations, leur comparaison avec celles des os et ivoires gravés des foyers paléolithiques, ne peuvent laisser subsister le moindre doute sur leur parfaite authenticité, comme aussi sur leur âge, qui ne sont d'ailleurs plus discutés par les préhistoriens.

La grotte de Font-de-Gaume est située à 1 kil. et demi environ des Eyzies, à l'entrée d'une petite vallée qui s'ouvre dans la vallée de la Beune (celle-ci étant un affluent de la Vézère).

Pour y accéder, il faut, de la route des Eyzies à Sarlat, grimper à travers des éboulis de rochers, le long d'une pente gazonnée d'un accès assez difficile. On arrive ainsi, à 500 mètres environ de la route, à la base de la falaise cré-

tacée qui surplombe le talus formé par les éboulis, à 20 mètres à peu près au-dessus du fond de la vallée.

On se trouve alors devant deux arcades assez larges. Celle de gauche se termine rapidement en cul-de-sac. Elle contient les traces d'un repaire d'ours. Celle de droite se rétrécit assez rapidement et s'avance en serpentant dans le flanc de la colline, sous forme d'une galerie assez irrégulière et encombrée de grosses colonnes de stalagmite.

A 65 mètres de l'entrée, on se trouve devant un mur de stalagmite. A 3 mètres au moins de hauteur, on aperçoit deux de ces curieux signes tectiformes gravés dont nous verrons l'abondance un peu plus loin. L'aspect ne paraît donc pas avoir changé là depuis les temps préhistoriques. A 1^m60 de hauteur, s'ouvre dans ce mur stalagmitique une fente fort étroite. C'est par là qu'il faut se glisser pour pénétrer dans la grande salle qui fait suite.

Celle-ci mesure 40 mètres environ de longueur sur une largeur de 2 à 3 mètres et une hauteur très variable de 5 à 8 mètres. Deux galeries partent de cette salle, l'une qui la continue jusqu'au fond de la grotte, à 120 mètres de l'entrée où elle se termine en forme de fente, l'autre perpendiculaire à la salle et qui se termine également en fente après un parcours de 30 mètres environ.

Sur les parois de cette salle nous avons pu très nettement distinguer 80 figures, souvent recouvertes d'un glacis stalagmitique et parfois masquées en partie par la stalagmite. Elles se décomposent ainsi : 49 aurochs, 11 animaux indéterminés, 4 rennes, 4 équidés, 3 antilopes, 2 mam-mouths, 7 signes divers.

Ces figures sont placées à des hauteurs diverses sur les parois, tantôt presque au ras du sol, tantôt à 2 mètres environ de hauteur. Le mode d'exécution est très variable. Tantôt ce sont des gravures franchement incisées dans la pierre, telle une jolie tête d'antilope dont nous présentons le calque. D'autres fois, la gravure est extrêmement fine,

peu profonde et indiquant une moins grande sûreté de main que dans le cas précédent : telle la curieuse petite figure de mammoth dont nous parlerons plus loin. Parfois la figure est circonscrite par une sorte de grattage de la roche donnant un aspect de champlevé. Enfin les traits gravés peuvent être recouverts par la peinture ou au contraire avoir été tracés par-dessus.

Cette peinture a été obtenue au moyen d'ocre rouge et de noir de manganèse, dont on retrouve des gisements aux environs. Elle a dû être préparée, avant l'emploi, par une sorte de broyage grossier ou par décantation, ainsi que M. Moissan l'a établi en examinant des parcelles de ces couleurs que nous lui avions soumises. Tantôt la couleur est appliquée sous forme de traits rouges ou noirs circonscrivant un animal, tantôt sous forme de teintes plates juxtaposées, parfois enfin les deux couleurs sont fondues et donnent des teintes dégradées fort intéressantes.

Le premier mode de peinture au trait rouge a été mis en œuvre pour une silhouette de la partie supérieure du corps d'un animal dont la tête, très expressive dans sa simplicité, semble représenter un équidé ou élan femelle, sans cornes par conséquent. D'autres images au trait rouge silhouettent de petits bisons. Les figures au trait noir donnant simplement les contours de l'animal sont nombreuses. Quelques grandes bêtes (1 mètre de longueur) peintes sur les parois au milieu de la grande galerie (bison, cerf) sont ainsi tracées.

Les teintes plates noires ont été employées, d'abord pour un étrange animal qui semble se terminer de chaque côté par une croupe, sans que nous ayons pu discerner la tête. Une autre figure se rapporte à un équidé ou peut-être à une antilope dont le tronc et les pattes sont bien figurés, mais dont le cou est extraordinairement exagéré comme longueur. Ceci peut tenir à ce que cet animal est peint dans le fond de la grotte et se trouve ainsi sur la paroi d'une vraie fente où

on ne le voit que très obliquement et par la partie postérieure.



Figure 1. — Rennes affrontés, gravés et peints. 2^m 10 de longueur sur 1^m 30 de hauteur.

L'association de la gravure, des traits noirs circonscrivant et des teintes plates noires et rouges est très manifeste dans

le remarquable groupe des deux rennes affrontés dont nous donnons ici la figure¹ (fig. 1).

Ces animaux sont soigneusement dessinés par un trait net qui existe seul pour les têtes. En outre, celui de gauche présente un grattage net de la roche sur le pourtour du dos, limité en dedans par un trait rouge. Celui-ci est à son tour bordé d'une large bande noire qui s'étale en se dégradant sur le train de derrière de l'animal. Ses cornes sont noires et traversent une ligne de huit points noirs bleuâtres. L'autre renne a la partie supérieure des cornes rouge, les andouillers frontaux plats et digités (si caractéristiques du renne) peints en noir. Le tronc est barbouillé d'une teinte ocre rouge dégradée. Le groupe mesure 2^m 10 de longueur sur 1^m 30 de hauteur.

Le très remarquable bison de la figure 2 se trouve dans une sorte de petit diverticule de 3 mètres de hauteur sur 2^m 50 de largeur et autant de profondeur existant dans la paroi gauche de la grande salle. Il s'y trouve en compagnie de 12 autres bisons qui couvrent les parois et le plafond. Il est très soigneusement dessiné au trait fin, peu profond mais extrêmement habile. La teinte générale est brune, obtenue par le mélange de l'ocre rouge et du noir; la houppe du front est rouge. Il y a un peu de grattage au pourtour du dos. Il mesure 1 mètre de longueur sur 60 centimètres de hauteur. Le dessin en est fort correct, habile et sincère, le mouvement de l'animal courant remarquablement rendu. Toute cette figure est recouverte d'un glacis de stalagmite à travers lequel on l'aperçoit.

La grande figure de bison (fig. 3) représente au contraire un animal au repos, avec exagération de ses caractères, due peut-être, en grande partie, à ce que la roche en ce

1. Cette photogravure, comme les trois autres également reproduites ci-après, a été exécutée d'après les photographies, prises par notre ami Monpillard, des peintures que nous présentons à l'Académie.

point est fort irrégulière et forme vers le milieu du corps une saillie très marquée. L'animal est soigneusement des-



Figure 2. — Bison gravé et peint. 1 mètre de longueur sur 0^m 60 de hauteur.

siné au trait, les pattes sont traitées avec une exactitude remarquable. Le pourtour du dos, le bord des cornes

montrent un grattage très net. Le contour du dos est indiqué

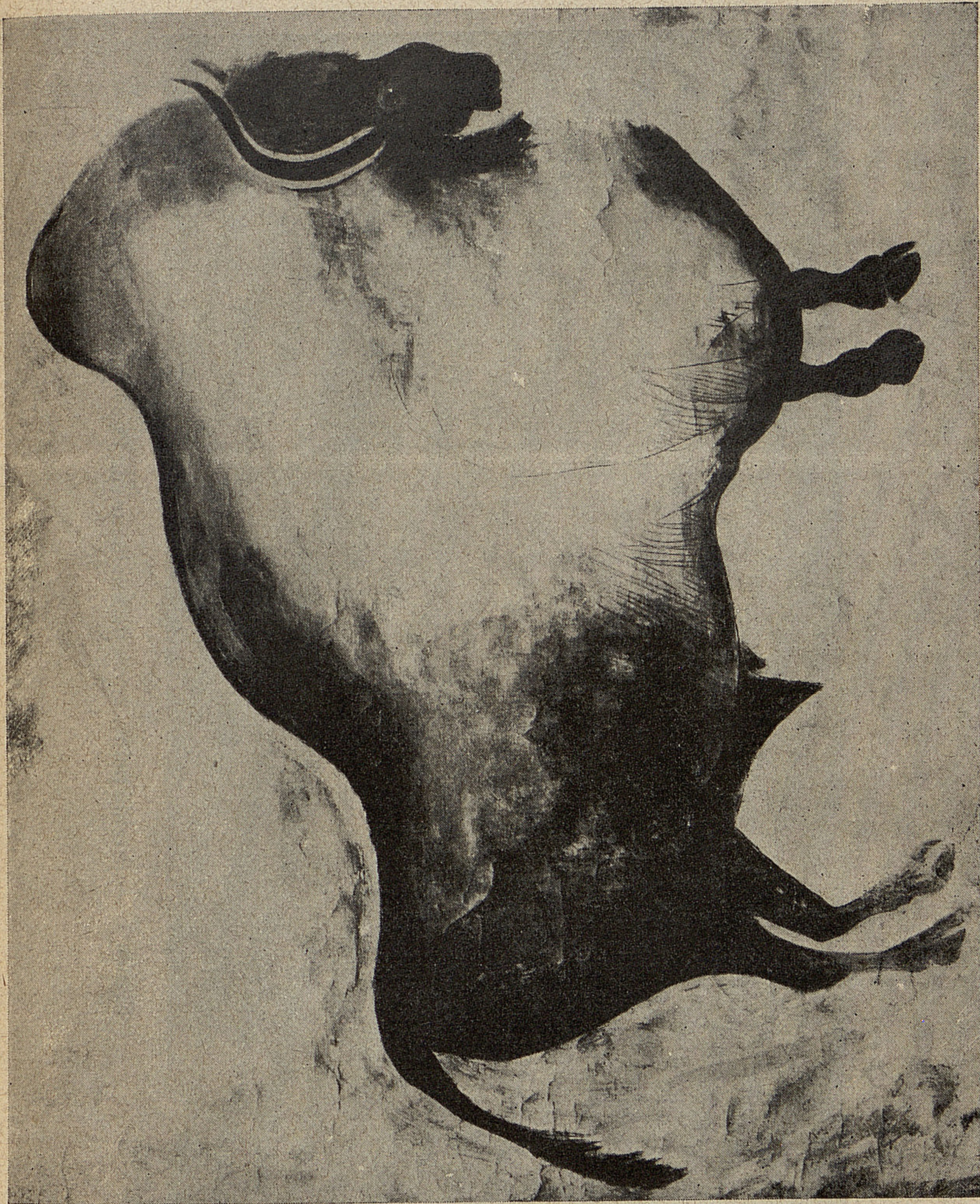


Figure 3. — Bison gravé et peint. 1^m 50 de longueur sur 1^m 25 de hauteur.

par un assez large trait noir. Enfin le corps est peint à l'ocre rouge très habilement nuancée de brun; le haut de la

tête est rouge, le museau brun, les cornes noires. Il mesure 1^m50 de longueur sur 1^m25 de hauteur.

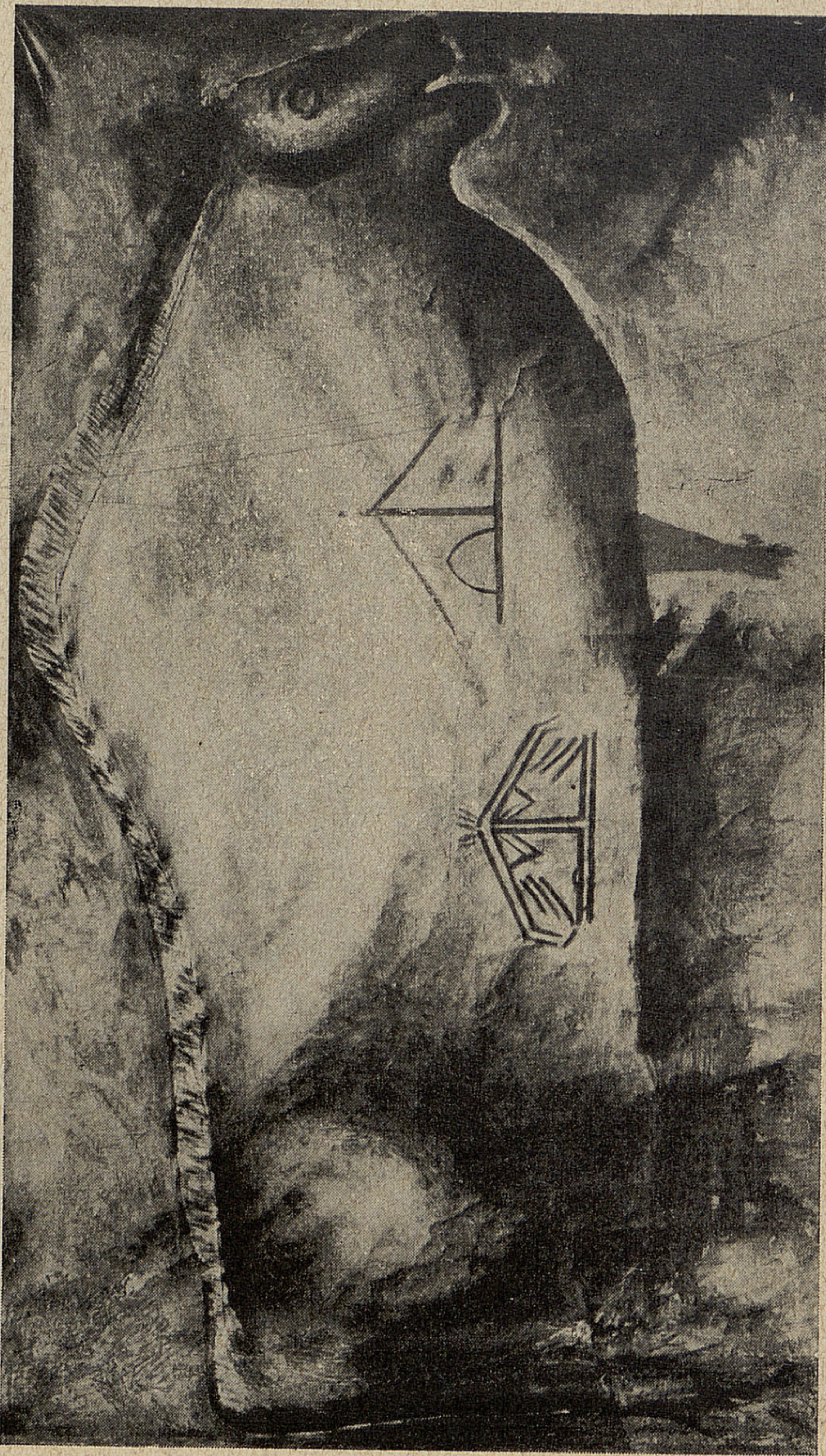


Figure 4. — Bovidé peint. 2^m70 de longueur sur 1^m30 de hauteur.

Enfin la plus grande figure est celle du bovidé représenté fig. 4. Une large surface du rocher donnant des saillies qui

reproduisent à peu près la forme du corps d'un bœuf a été circonscrite à la partie supérieure par un fort raclage, puis entièrement barbouillée d'une teinte ocre rouge bien nuancée, plus foncée à la partie antérieure du corps de l'animal dont la tête est assez mal rendue. Sur le corps on peut voir deux larges signes tectiformes peints à l'ocre rouge presque pure et qui ressemblent beaucoup à des figurations de huttes ou de tentes. Sous le signe de gauche, recouvert par la peinture, on peut apercevoir un très curieux petit mammouth

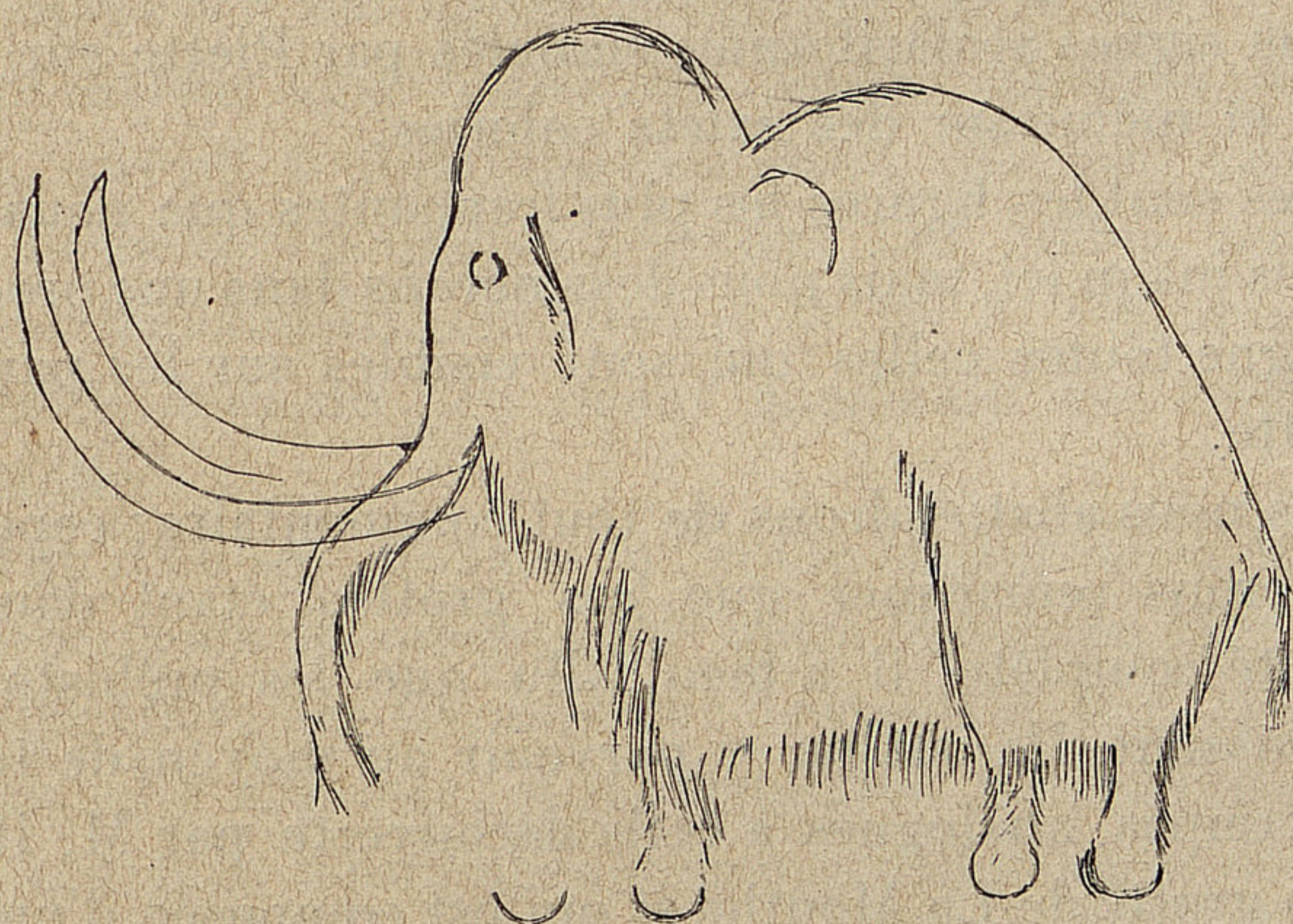


Figure 5. — Mammouth gravé sur l'abdomen du bovidé précédent.
30 centimètres de longueur sur 25 de hauteur.

dessiné très finement au trait (fig. 5) et montrant tous les caractères de l'espèce : forme du front, défenses recourbées, longs poils. Il mesure 30 centimètres de longueur sur 25 de hauteur. La grande figure de bovidé mesure 2^m70 de longueur sur 1^m30 de hauteur.

Parmi les autres figures qu'on peut observer sur les parois de cette grande salle, il y a toute une série de bisons en rouge ou en noir, c'est l'animal le plus souvent représenté; des antilopes; des rennes dont seules les têtes sont visibles hors de la stalagmite, et enfin toute une série

de ces curieux signes tectiformes, ordinairement deux par deux, soit gravés simplement, soit peints. Nous avons pu en relever deux séries figurées avec quelques variantes.

Cinq, gravés, se rapprochent de ceux qui sont peints sur l'abdomen du grand bovidé; il y a seulement quelques dissemblances dans les traits circonscrits par la figure triangulaire qui conserve sa même forme générale. Deux autres, peints à l'ocre rouge, au pointillé, sont un peu différents. Ils ressemblent à une échelle qu'on aurait incurvée légèrement à la partie médiane et semblent avoir de l'analogie avec certains signes scalariformes signalés par Piette sur des os gravés et même sur des galets coloriés.

Telles sont les figures les plus frappantes que nous avons relevées jusqu'ici, mais nous dessinerons dans une prochaine campagne toutes celles qui sont visibles sur les parois de la grotte.

Nous nous abstiendrons de tout commentaire; cependant nous ferons remarquer que ces grottes étant dans une obscurité complète, il a bien fallu que les préhistoriques s'éclairassent. Ils ont pu y parvenir au moyen de torches ou de lampes, analogues à celle découverte par M. Rivière dans la grotte de La Mouthe et qui est composée d'un galet creusé dans lequel de la graisse permettait d'imbiber une mèche de mousse qui pouvait ainsi brûler, comme le font les Esquimaux actuels avec des lampes semblables. Si nous ne trouvons pas de traces des fumées préhistoriques que devaient émettre ces divers moyens d'éclairage, c'est que, comme nous l'a fait observer M. Moissan, l'illustre chimiste, les charbons organiques ainsi produits s'oxydent à l'air et disparaissent assez rapidement. En d'autres points, le ruissellement a suffi pour produire le même effet.

Ces étranges figures soulèvent bien d'autres problèmes. Pourquoi ont-elles été exécutées? A ce propos nous avons dit simplement qu'il pouvait s'agir là d'une pratique religieuse ou fétichique, que ces animaux pouvaient être consi-

dérés comme les équivalents des totems des sauvages actuels.

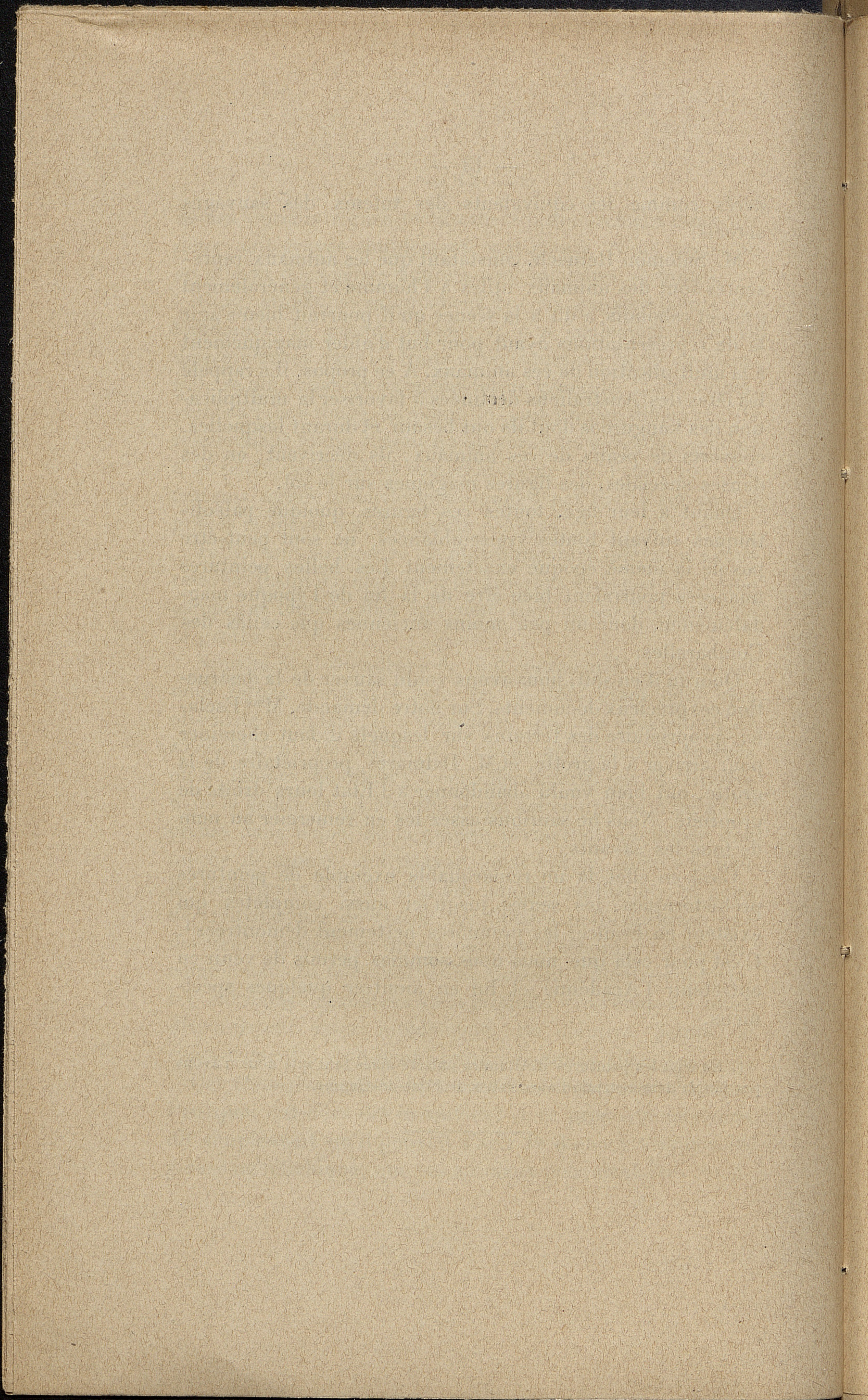
M. Salomon Reinach, constatant que les animaux représentés sont des animaux utiles à l'homme et généralement gras et rebondis, a dit à la séance qu'il pourrait bien s'agir là de représentations ayant pour but d'aider magiquement à la multiplication de ces animaux. A ce propos, il a rappelé les fêtes des Australiens destinées à favoriser la multiplication des kanguroos dont ils ont besoin, et durant lesquelles, couverts de peaux de ces animaux, ils décrivent, en des danses spéciales, des figures magiques sur le sol.

Quant à leur âge, toutes ces figures, quoique paléolithiques suivant toutes vraisemblances, ne sont peut-être pas de la même époque exactement. Les belles peintures nuancées pourraient bien être de la fin de l'époque magdalénienne, donc un peu moins anciennes que celles des Combarelles.

Quoi qu'il en soit, nous avons voulu sauver de la destruction ces précieux documents. Sur notre demande, M^{me} Esclaffer, propriétaire des terrains sur lesquels il faut cheminer pour arriver à la grotte, et M. Delmarès, propriétaire de la grotte, ont bien voulu abandonner à l'État leurs droits de propriété. Nous ne saurions assez les en remercier au nom de tous les savants.

C'est en effet là un remarquable exemple de peintures préhistoriques, les seules jusqu'ici aussi complètes qui existent en France, les premières nettement démontrées¹. C'est pour cela que nous nous sommes permis de venir en entretenir l'Académie et lui en montrer quelques spécimens.

1. En effet les peintures d'Altamira ont été niées tant que nous n'avons pas fait la démonstration avec celles de Font-de-Gaume.



QUELQUES OBSERVATIONS

AU SUJET

DES GRAVURES ET DES PEINTURES

DE LA

GROTTE DE FONT-DE-GAUME

(DORDOGNE)

PAR M. E.-T. HAMY

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

I

C'est la troisième fois, depuis moins d'un an, que l'Académie est mise en présence de ces mystérieuses figures, gravées ou peintes dans les grottes de la Dordogne ou de la Haute-Garonne et dont chaque nouvelle campagne de fouilles vient augmenter le nombre.

Cette multiplicité est, sans contredit, une première garantie de l'authenticité de découvertes que l'on avait contestées au début : il est bien évident qu'on ne recommence pas sept ou huit fois la même contrefaçon !

Stimulés par les contradictions dont leurs découvertes avaient d'abord été l'objet, les archéologues qui se vouent

à ces recherches très spéciales, ont multiplié les précautions autour d'eux, et les observations actuelles sont vraiment à l'abri de tout reproche. Il est désormais bien établi que les gravures et les peintures dont on retrouve les traces sur les parois de certaines grottes du midi de la France et du nord de l'Espagne sont antérieures au dernier remplissage de ces cavités, puisqu'elles se continuent au-dessous du sol actuel¹. Il n'est pas moins certain que les dépôts de stalagmite, amassés en certains points, recouvrent bien les contours de plusieurs figures qui sont, par conséquent, antérieures à la formation de ces concrétions². Enfin, pour les gravures, on est obligé de reconnaître qu'elles ne sont pas récentes à leurs bords effrités, à la couleur des incisions qui est la même que celle du reste de la roche, etc.

Par contre, les recherches péniblement poursuivies dans ces cavités si singulièrement décorées ont aussi montré que les peintures y sont surtout abondantes et caractéristiques à une grande distance de l'entrée, dans des couloirs obscurs et d'un accès parfois bien difficile. A La Mouthe, par exemple, explorée par M. E. Rivière dès 1895, les représentations d'animaux commencent à se montrer à 97 et 128 mètres de l'ouverture de la grotte³. A Marsoulas, dont nous parlait récemment M. Cartailhac, elles se trouvent, pour une certaine part, dans des couloirs surbaissés que l'on ne peut franchir qu'avec beaucoup de peine⁴.

On ne réussit pas tout d'abord à comprendre pourquoi nos artistes primitifs ont choisi de semblables emplacements pour y accumuler toutes ces figures compliquées. Ce

1. Cf. Em. Rivière, *La grotte de La Mouthe (Dordogne)* (*Bull. Soc. d'Anthrop.*, 4^e série, t. VIII, 1897, p. 311).

2. Cf. Capitan et Breuil, *Gravures paléolithiques sur les parois de la grotte des Combarelles* (*Bull. et mém. Soc. d'Anthrop.*, 1^{re} série, t. III, 1902, p. 527).

3. Id. *ibid.*, p. 305.

4. Ém. Cartailhac, *Note sur les dessins préhistoriques de la grotte de Marsoulas* (*Compt. rend. Acad. inscrip. et belles-lettres*, 1902, p. 480).

n'était évidemment pas dans un but décoratif qu'ils s'imposaient un tel labeur, dans une obscurité profonde¹. Et je ne puis me défendre de voir dans ces singulières pratiques, que les Australiens du Queensland ont continuées presque jusqu'à nos jours², la manifestation de quelque croyance analogue à celles de certains peuples actuels, demi-civilisés ou sauvages.

Je suppose que si nos troglodytes ont ainsi peint ou gravé ces singulières images d'animaux, c'est avec l'assurance que celui qui les a tracées a acquis par là même sur leurs espèces une influence analogue à celle que possède le Blanc devenu le maître de l'Indien dont il a pu faire le portrait.

Le choix des animaux représentés plaide singulièrement en faveur de mon hypothèse. Tous les sujets, figurés à La Mouthe, aux Combarelles ou ailleurs, appartiennent, comme l'ont remarqué MM. Cartailhac et S. Reinach, à des espèces utiles à l'homme : mammouths, chevaux, bisons, bœufs, antilopes, bouquetins, renne, élan, tous ces animaux fournissent de la viande, du cuir, de l'intestin, de l'ivoire, des bois, de l'os, des tendons, c'est-à-dire la nourriture, le vêtement, les matériaux de bon nombre d'instruments utiles.

1. Ils s'éclairaient avec des lampes de pierre, dont on connaît au moins trois exemplaires. Cf. E. Rivière, *Les lampes préhistoriques en grès* (*Bull. et Mém. Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1^{re} série, t. I, p. 67).

2. Cf. *North Queensland Ethnography*. Bull. n° 4. march 1902. *Games, Sport and Amusements*, by Walther E. Roth. Brisbane, 1902, in-4°, p. 12. — Ce savant ethnographe a constaté, en 1899, l'existence à Chasm Island, dans le golfe de Carpentaria, de cavernes où se trouvent des dessins exécutés sur un fond d'ocre rouge et d'autres tracés en esquisse sur la surface rocheuse. *Plusieurs des cavernes sont d'une élévation si limitée que les dessins peints sur les toits (on the roofs) doivent avoir été exécutés par leurs auteurs couchés sur leur dos (lying on their back)*. M. Roth constate qu'il y a dans ces cavernes de Chasm Island beaucoup plus de peintures *found in the roofs than on the sides*. Les couleurs sont le rouge et le blanc; les animaux figurés sont le dugon, le marsouin, des tortues, des lézards, des requins, des holothuries, tous animaux que mangent les Noirs.

D'autre part, jamais un animal malfaisant, ou que recommandent seulement sa couleur, son chant, etc., n'a ici sa place : on n'y voit ni oiseaux, ni reptiles ; le serpent qui joue un rôle si important chez tant de peuples primitifs fait complètement défaut dans cette *ethnographie utilitaire*.

Le troglodyte a fixé sur la roche, par le trait ou par la couleur, l'image des animaux qui lui sont indispensables, de la même façon que le Péruvien ou le Caraïbe modelaient les figures de lamas, de bovidés, etc., qu'ils enfermaient dans la tombe pour servir à l'usage des défunts. Et pour s'assurer plus complètement encore cette espèce de propriété morale qu'il se figurait avoir conquise, il enfermait les précieuses figures au fond des grottes dont sa demeure occupe constamment le vestibule.

II

La grotte nouvelle, dont M. le docteur Capitan, en son nom et en celui de M. l'abbé Breuil, nous fait connaître la remarquable décoration, me paraît devoir appeler, à d'autres égards encore, l'attention de mes confrères.

Il me semble notamment qu'on y distingue, avec une netteté particulière, deux séries de représentations bien différentes. Ce sont d'une part, des figures gravées en creux d'un trait net et sûr ; de l'autre, des peintures lourdes et baveuses, cernées par une sorte de champlévé.

Un type bien caractéristique des monuments de la première catégorie, c'est ce mammouth, aux curieux raccourcis, que MM. Capitan et Breuil ont découvert, empâté dans la couleur rouge qui couvre l'abdomen d'un grand bison¹. Ce

1. La couleur qui se voit ici nettement superposée à la sculpture, recouvre franchement à Altamira plusieurs stalactites, d'après M. Ed. Harlé (*Bull. Soc. d'Anthrop.*, 4^e série, t. VIII, 1897, p. 318).

mammouth est tout à fait caractéristique, avec son haut front montant tout droit, ses énormes défenses recourbées en demi-cercle, sa fourrure à longs poils qui descend presque jusqu'au sol. Il a été exécuté à petits coups de burin, incisés avec une remarquable adresse.

La *tête d'antilope* indéterminée, le *combat de rennes* dont le motif rappelle le fameux schiste gravé de la collection de Vibraye sont de la même école. Cette dernière œuvre d'art offre certaines particularités intéressantes, que je voudrais bien ne point passer sous silence. La sculpture a été peinte, et, je crois pouvoir l'assurer, peinte par un troglodyte qui n'avait jamais vu de renne et ne savait pas ce qu'était cet *animal disparu*. Il a en effet colorié l'un des deux combattants en *noir* et l'autre en *rouge*, au lieu de leur donner la teinte véritable du pelage du renne, et comme il ne pouvait plus suivre avec sûreté les contours demi-effacés des bois qu'il barbouillait des mêmes couleurs noire et rouge, il les a, sans plus de façon, terminés par des bouts carrés qui ne rappellent en aucune façon les andouillers du *cervus tarandus*.

Toutes les peintures de la grotte de Font-de-Gaume ne sont pas aussi médiocres, et j'y ai tout de suite remarqué une esquisse vivement enlevée, représentant un élan femelle, dont le trait se renforce de-ci de-là par des appuis de pinceau d'une réelle habileté. Les caractères spécifiques sont sommairement rendus, mais fort exacts.

J'appellerai encore, en terminant, l'attention de mes confrères sur plusieurs signes observés déjà aux Combarelles par MM. Capitan et Breuil¹ et dont les plus nets sont peints sur les flancs du gros bison en relief. On serait tenté d'y reconnaître la représentation d'une tente, d'une hutte, d'une étable peut-être. L'une de ces figures se termine en haut par une série de traits divergents qui rappellent les longues

1. *Op. cit.*, p. 534.

perches qui sortent par le sommet entr'ouvert des tentes des Peaux-Rouges de la Grande Prairie; d'autres offrent une certaine analogie avec les huttes demi-souterraines à poutre centrale, qui sont encore en usage dans certaines contrées de l'Europe orientale.

MANUELS DE BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

I. — LES ARCHIVES DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PAR

M. CH.-V. LANGLOIS,
Archiviste-paléographe, professeur-adjoint
à la Faculté des lettres de Paris.

M. H. STEIN,
Archiviste-paléographe,
Archiviste aux Archives nationales.

1 vol. in-8° de xix-1000 pages, broché..... 18 fr.
Le même, relié toile, non rogné..... 20 fr.

II. — MANUEL DE BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

(BIBLIOTHECA BIBLIOGRAPHICA NOVA)

PAR HENRY STEIN.

1 volume in-8° (xx-895 pages)..... 18 fr.
le même relié toile, non rogné 20 fr.

Trois appendices terminent le volume :

1° Liste raisonnée des localités du monde entier qui ont possédé une imprimerie avant le xix^e siècle.

2° Répertoire des tables générales de périodiques de toutes langues.

3° Répertoire des catalogues d'imprimés des principales Bibliothèques du monde entier.

III. — LES SOURCES DE L'HISTOIRE DE FRANCE

I. ÉPOQUE PRIMITIVE. — MÉROVINGIENS ET CAROLINGIENS

II. ÉPOQUE FÉODALE. — LES CAPÉTIENS JUSQU'EN 1180

III. LES CAPÉTIENS, 1180-1328

PAR AUGUSTE MOLINIER

Professeur à l'École nationale des Chartes.

3 vol. in-8°, viii-288 et 322 p. 248, chacun, brochés..... 5 fr.
— — — reliés toile..... 7 fr.

MANUEL DE PALÉOGRAPHIE LATINE ET FRANÇAISE

DU VI^e AU XVII^e SIÈCLE

SUIVI D'UN DICTIONNAIRE DES ABRÉVIATIONS

PAR M. MAURICE PROU

Professeur à l'École nationale des Chartes.

AVEC 23 FAC-SIMILÉS EN PHOTOTYPIE

Paris, 1892, 2^e édition, 1 vol. in-8°, broché, planches..... 12 fr.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

COMPTE RENDU DES SÉANCES

PUBLIÉ PAR M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE

1902

Ce recueil paraît tous les deux mois par fascicules de 7 à 8 feuilles, avec planches et figures.

PRIX DE L'ABONNEMENT : 12 FRANCS PAR AN

1873 à 1901. — Chaque année complète..... 15 fr.

LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD ET FILS
RUE BONAPARTE, 82, PARIS

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
LES SOURCES DE L'HISTOIRE DE FRANCE

Par AUGUSTE MOLINIER
Professeur à l'École nationale des Chartes.

III. — LES CAPÉTIENS, 1180-1328

1 vol. in-8° (248 p.), broché.....	5 fr.
— relié toile.....	7 fr.

TABLE DES MATIÈRES

XLIII : Philippe-Auguste et Louis VIII. XLIV : Troisième croisade. XLV : Quatrième croisade. XLVI : Cinquième croisade. XLVII : Guerre des Albigeois, traités dogmatiques, préliminaires, Inquisition, Dominicains. XLVIII : Chroniques universelles. XLIX : Grandes chroniques de France, Primat, Guillaume de Nangis. L : Joinville, Sources générales, détails, ordre chronologique, Documents administratifs et textes divers. LI : Saint Louis, chroniques françaises et textes divers. LII : Saint Louis, sources étrangères. LIII : Charles d'Anjou. LIV : Philippe III. LV : Philippe le Bel et ses fils, Chroniques générales, Lettres, Chroniques anglaises, Chroniques des Pays-Bas, Chroniques d'Allemagne, Chroniques d'Italie, Détails par ordre chronologique, Documents administratifs, Fils de Philippe le Bel, Croisades.

Le fascicule IV comprenant les années 1328-1461 est en préparation et paraîtra probablement à la fin de 1903. Le fascicule V comprenant 1461-1494, l'introduction et la table générale suivra de près.

Précédemment parus :

I. Époque primitive : Mérovingiens et Carolingiens. 1 vol 8° (VIII-288 p.) br.	5 fr.
relié toile.....	7 fr.
II. Époque féodale : Les Capétiens jusqu'en 1180. 1 vol. 8° (322 p.) br.....	5 fr.
relié toile.....	7 fr.

MANUEL D'ARCHÉOLOGIE FRANÇAISE

DEPUIS LES TEMPS MÉROVINGIENS JUSQU'À LA RENAISSANCE

Première Partie : ARCHITECTURE

PAR CAMILLE ENLART

Ancien membre de l'École française de Rome. Membre résidant de la Société des Antiquaires de France.

I — ARCHITECTURE RELIGIEUSE

1 vol. in-8°, xxvi et 813 p., 405 grav. et fig.....	15 fr.
---	--------

EXTRAITS DE LA TABLE DES MATIÈRES :

PRÉFACE.— CHAPITRE PREMIER : *Définitions et principes*. Avant-propos. I. L'architecture. Ses principaux éléments. II. L'appareil. Les enduits. III. Sculptures, moulures et dessins courants. Ecoulement des eaux. Encorbellements. IV. Supports. V. Percements, baies, arcades. VI. Voûtes, etc. Bibliographie du chapitre premier. — CHAPITRE DEUXIÈME : *Période latine et mérovingienne*. I. Premiers édifices chrétiens. II. Influence et suprématie artistique de l'empire d'Orient. III. Les plus anciennes églises d'Occident. IV. Plan des basiliques chrétiennes. — CHAPITRE TROISIÈME : *Période carolingienne et baptistères*. I. Sources et caractères de l'architecture carolingienne. II. Les églises carolingiennes. III. Plans et ordonnances des églises, etc. Bibliographie des chapitres deuxième et troisième. — CHAPITRE QUATRIÈME : *Période romane*. I. L'architecture romane. II. Influence des ordres monastiques. III. Périodes et Ecoles. IV. Appareil. V. Plans des églises romanes, etc. Bibliographie du chapitre quatrième. Répertoire d'églises romanes. — CHAPITRE CINQUIÈME : *Période gothique*. I. Origines et caractères du style gothique : l'architecture de transition. II. Influence de l'élément séculier. III. Périodes et Ecoles. IV. Expansion du style gothique français à l'étranger. V. Appareil, etc... Bibliographie du chapitre cinquième. Répertoire d'églises de transition, d'églises gothiques de la fin du XII^e à la fin du XIV^e siècle, d'églises flamboyantes. — CHAPITRE SIXIÈME : *La Renaissance*. I. Causes et origines de la Renaissance française : Influence de l'Italie. II. Périodes d'évolution et Ecoles de la Renaissance. III. Plan et élévation des églises, etc... Bibliographie du chapitre sixième. Répertoire d'églises de la Renaissance. — CHAPITRE SEPTIÈME : *Accessoires de l'architecture religieuse*. I. Vases acoustiques et autres poteries dans les voûtes. II. Pavements. III. Croix de consécration. IV. Détails du sanctuaire. Autels et retables, etc... Bibliographie du chapitre septième. TABLE GÉNÉRALE.

Sous presse pour paraître prochainement

II. — ARCHITECTURE CIVILE ET MILITAIRE

N. B. — Une table analytique très détaillée commune aux deux tomes terminera le tome II.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Le Gérant, A. PICARD.